



En Nouvelle-Aquitaine, un habitant sur sept réside hors de l'influence d'une ville

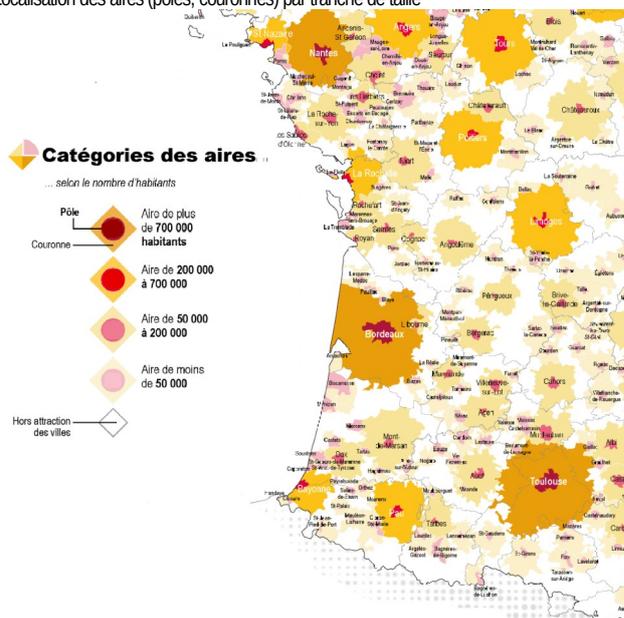
En Nouvelle-Aquitaine, un habitant sur sept réside hors de l'influence d'une ville, une part deux fois supérieure à celle observée au niveau national. En 2020, un nouveau zonage territorial, comparable au niveau européen, fait apparaître 100 aires dans la région. Depuis 2012, la population augmente nettement dans l'aire de Bordeaux ; elle ne progresse plus dans les nombreuses aires de moins de 200 000 habitants.

Gwenaël Delamarre, Géraldine Labarthe, Laurent Zambon (Insee)

En Nouvelle-Aquitaine, 87 % de la population réside dans l'une des 100 aires d'attraction des villes présentes sur le territoire (figure 1). Ces dernières définissent l'étendue de l'influence des villes sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail (Pour en Savoir Plus). Définie selon une méthodologie de référence au niveau européen, cette nouvelle approche des villes est fonctionnelle, et dessine des entités économiques cohérentes : une politique publique ciblée sur un pôle pourra avoir des conséquences sur l'ensemble de son aire d'attraction.

1 100 aires d'attraction des villes présentes sur le territoire

Localisation des aires (pôles, couronnes) par tranche de taille



Six Néo-aquitains sur sept vivent dans l'aire d'attraction d'une ville

L'aire d'attraction de Bordeaux se classe au sixième rang français avec plus de 1,3 million d'habitants, soit autant que les aires de plus de 200 000 habitants de Limoges, Pau, Poitiers, Bayonne et La Rochelle réunies. Dans la région, les 19 aires de 50 000 à 200 000 habitants et les 75 aires de moins de 50 000 accueillent 42 % de la population régionale, proportion la plus élevée parmi les régions dotées d'une aire de plus d'un million d'habitants, comme l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hauts-de-France et l'Occitanie.

Si l'écrasante majorité de la population vit dans l'aire d'attraction des villes, la Nouvelle-Aquitaine figure cependant parmi les régions françaises comptant le plus d'habitants hors d'influence des villes en raison de sa grande superficie et de sa plus faible densité de population. Ainsi, 13 % de sa population réside dans une commune hors attraction des villes (figure 2), une part deux fois supérieure à celle observée à l'échelle de la France.

2 Davantage de petites aires et d'habitants hors de l'influence des villes

Répartition de la population selon la taille de l'aire et selon la catégorie de commune

| | Nouvelle-Aquitaine | | France entière |
|---|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Population 2017 (en nombre) | Part de la population (en %) | Part de la population (en %) |
| Aire de Paris | 0 | 0,0 | 19,5 |
| Aires de 700 000 habitants ou plus (hors Paris) | 1 323 400 | 22,2 | 19,7 |
| Aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants | 1 376 700 | 23,1 | 23,5 |
| Aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants | 1 508 800 | 25,3 | 18,5 |
| Aires de moins de 50 000 habitants | 983 800 | 16,5 | 12,2 |
| Hors attraction des villes | 764 300 | 12,8 | 6,7 |
| Pôles | 2 281 600 | 38,3 | 50,8 |
| dont commune-centre | 1 567 500 | 26,3 | 27,9 |
| dont autres communes en pôle | 714 100 | 12,0 | 22,8 |
| Communes de la couronne | 2 911 100 | 48,9 | 42,5 |
| Hors attraction des villes | 764 300 | 12,8 | 6,7 |
| Ensemble | 5 957 000 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee, recensement de la population 2017

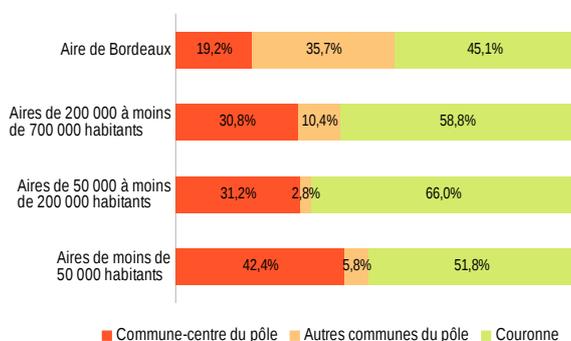
La moitié de la population réside dans la couronne d'un pôle

Une aire est composée d'un pôle de population et d'emplois, et d'une couronne formée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Un pôle d'attraction constitue ainsi un point de convergence des déplacements domicile-travail. En Nouvelle-Aquitaine, un habitant sur deux habite dans sa couronne et deux sur trois dans les aires de taille intermédiaire de 50 000 à 200 000 habitants (figure 3). Les couronnes des pôles présentent des profils plus résidentiels, avec de nombreux actifs qui y habitent mais n'y travaillent pas.

Dans la région, parmi les aires de plus de 50 000 habitants, seule celle de Bordeaux compte plus d'habitants dans son pôle (rassemblant deux communes de Bordeaux Métropole sur trois) que dans sa couronne. Cette spécificité est commune à l'ensemble des aires françaises comptant plus d'un million d'habitants. Dans les aires plus petites, de moins de 50 000 habitants, dans un cas sur trois, les pôles sont plus peuplés que les couronnes, du fait de la moindre étendue de leur influence.

3 Des couronnes souvent plus peuplées que leurs pôles

Répartition de la population selon la taille de l'aire et la catégorie de commune



Champ : Nouvelle-Aquitaine, limites territoriales communales en vigueur au 1er janvier 2020.
Source : Insee, recensement de la population 2017.

Les grandes aires plus dynamiques en moyenne

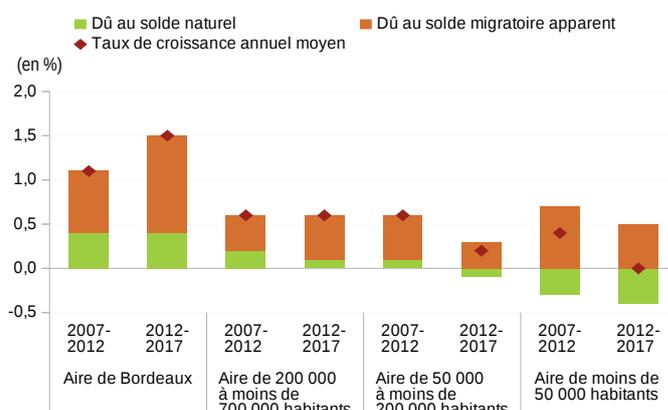
Entre 2007 et 2017, la croissance démographique est particulièrement forte dans l'aire de Bordeaux, comme la plupart des autres métropoles régionales, et en perte de vitesse dans les aires de petite taille.

Dans l'aire bordelaise, elle est portée à la fois par des apports migratoires et naturels (figure 4). Très attractive, sa population est plus fournie aux âges actifs grâce aux nombreuses opportunités d'études supérieures et d'emplois, et comporte moins de seniors en proportion. Avec plus de naissances que de décès, son solde naturel est excédentaire, contrairement à la plupart des autres aires néo-aquitaines dont le solde naturel est nul ou négatif. Le déficit naturel est particulièrement important dans les plus petites aires, souvent situées à l'intérieur des terres et plus concernées par le vieillissement de la population.

Comme en moyenne en France, les aires néo-aquitaines doivent en grande partie leur dynamisme démographique à celui de leurs couronnes. Elles bénéficient de l'attractivité de la région, notamment auprès des jeunes ménages. Dans l'aire bordelaise, le dynamisme de son pôle s'est renforcé sur les cinq dernières années, contribuant à présent autant que sa couronne. *A contrario*, dans les aires de moins de 200 000 habitants, la population ne progresse plus depuis 2012. ■

4 Les grandes aires plus dynamiques, les petites ne progressent plus

Croissances démographiques entre 2007, 2012 et 2017 selon la taille de l'aire



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Source : Insee, recensements de la population de 2007, 2012 et 2017, état civil.

Champ de l'étude

Dans les figures d'illustration de la publication, la population des aires de Nouvelle-Aquitaine n'inclut pas celles des communes des aires situées au-delà du contour néo-aquitain. En Nouvelle-Aquitaine, 12 aires d'attraction extra-régionales exercent leur influence sur 30 communes de la région et 11 aires d'attraction régionale étendent leur territoire au-delà de la Nouvelle-Aquitaine, notamment celle d'Aire-sur-l'Adour, avec un tiers de sa population en dehors de la région.

La Nouvelle-Aquitaine comporte aussi deux aires d'attraction transfrontalières, autour des pôles de Bayonne et d'Hendaye, dont l'observation ne concerne que la partie française de leur aire d'influence.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Pégaz-Blanc O., De Bellefon M-P., Forest J., Warnod R., Eusebio P., « En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Focus* n°211, octobre 2020.
- Labarthe G., « Nouvelle-Aquitaine, un littoral toujours attractif », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n°52, décembre 2019.
- De Belladone M-P., Eusebio P., Forest J., Warnod R., « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n°169, novembre 2019.

